

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018

DELIBERATION N°2018.00270

GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA VILLE DE SAINT-ETIENNE, EPASE ET SAINT-ETIENNE METROPOLE POUR LE LANCEMENT D'UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE GLOBALE - SECTEUR CENTRE - ELECTION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 59 Nombre de pouvoirs : 20 Nombre de voix : 79

Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES. M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS. Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE. M. André Μ. Jean-Yves CHARBONNIER, CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, Μ. Jean-Claude CHARVIN. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Svlvie FAYOLLE. Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST. M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Laurence JUBAN, Mme Delphine JUSSELME, Robert M. Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, ROUSSET. Jean-Louis Mme Monique ROVERA, M. Joseph SOTTON. M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI

REÇU EN PREFECTURE

Le 09 juillet 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180514-D2018002700-DE

DATE D'AFFICHAGE: 20180709

Pouvoirs:

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE, M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES, Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR, M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT, M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE, Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Siham LABICH, M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD, Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER, M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU, M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Annick FAY, M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON, Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE, M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER, Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON

Membres titulaires absents excusés :

Nicole AUBOURDY. Mme M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON. Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE. M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Christian JULIEN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, Mme Pascale MARRON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE, Mme Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON. Christiane RIVIERE, SCHNEIDER, SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK. M. Alain Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018

GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA VILLE DE SAINT-ETIENNE, EPASE ET SAINT-ETIENNE METROPOLE POUR LE LANCEMENT D'UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE GLOBALE - SECTEUR CENTRE - ELECTION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT

Par Décision du Président en date du 14 mai 2018, la signature d'une convention de groupement de commande avec la Ville de Saint-Etienne et l'EPASE a été autorisée concernant une mission de maîtrise d'œuvre urbaine globale – Secteurs du centre. Il s'agit d'un groupement de commandes, conforme à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015. Les prestations feront l'objet d'un accord cadre mono-attributaire et donnera lieu à des marchés subséquents conclus avec chacun des membres du Groupement.

L'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne a la responsabilité de coordonner ce groupement.

C'est le coordonnateur du groupement qui est chargé d'organiser l'ensemble des procédures de consultations faisant l'objet du groupement.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres ad hoc créée pour le groupement doivent être désignés conformément aux dispositions de l'article L.1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et à cette fin, une délibération du Conseil Métropolitain doit procéder à cette élection. Chaque membre du groupement doit élire un représentant titulaire et un représentant suppléant. Cette élection doit se faire parmi les membres élus de la Commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.

Par conséquent, il a été demandé aux élus composant le Conseil de bien vouloir élire le représentant titulaire et le représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement, parmi les membres titulaires de la Commission d'appel d'offres de Saint-Etienne Métropole.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente les candidatures proposées.

Il s'agit de Monsieur Michel MAISONNETTE, comme représentant titulaire et Monsieur Jean-Paul RIVAT, comme représentant suppléant.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats. Il constate l'absence d'autre candidature.

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité Monsieur Michel MAISONNETTE, comme représentant titulaire et Monsieur Jean-Paul RIVAT, comme représentant suppléant de la Commission d'appel d'offres de Saint-Etienne Métropole à la commission d'appel d'offres ad hoc du groupement de commandes avec la ville de Saint-Etienne et l'EPASE pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine globale – Secteurs du centre.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU